

Question écrite de M. Wyngaard concernant le stationnement aux abords de la clinique Sainte-Elisabeth.

J'ai été interpellé par des habitants du quartier Langeveld-Gobert qui se plaignent de la pression sur le stationnement liée à la présence de la clinique Ste-Elisabeth (personnel, patients, visiteurs...).

J'imagine que ce n'est pas un phénomène nouveau. Sauf erreur de ma part, la plupart des artères de ce quartier sont en zone verte (à l'exception de l'avenue de la Floride en zone bleue).

Je souhaite vous poser les questions suivantes à ce propos:

- Avez-vous reçu de nombreuses plaintes/réclamations concernant la mise en place du plan de stationnement dans ce quartier, en particulier en ce qui concerne la prise en compte de l'impact de la présence d'un établissement hospitalier ?
- Des évolutions/corrections du plan de stationnement sont-elles prévues prochainement dans cette zone ? Dans l'affirmative, lesquelles ?
- Combien de cartes de stationnement l'hôpital a-t-il sollicité pour les membres de son personnel ?

Merci déjà pour vos réponses.

Réponse:

La cellule Mobilité n'a reçu qu'une seule plainte par mail concernant le quartier Langeveld.

Cette personne nous informait d'ailleurs que d'octobre 2016 à fin août 2017, le stationnement réglementé a permis une amélioration : il y avait plus d'emplacements libres. Par contre, depuis fin 2017, il n'y a plus de rotation dans les véhicules garés. Après 20h, lorsqu'il y a moins de travailleurs à l'hôpital, les places se libèrent à nouveau.

Lors de la réception de ce mail, vérification a été faite au service Parking informant que 68 cartes supplémentaires entre 2016 et 2017 ont été enregistrées, suite à la disparition de la carte Visiteur pour les entreprises. 369 cartes ont été délivrées en 2016. Aujourd'hui, environ 430 cartes sont délivrées pour l'hôpital.

Lors d'une réunion interne mi-septembre, nous avons préféré ne pas changer la situation. D'ici la fin de l'année, il s'agit surtout d'adapter le type de réglementation dans les rues suite aux remarques qui nous sont parvenues. Le problème de saturation dans le quartier Langeveld nous a été relaté que par une seule personne, ensuite il s'agit plutôt d'un problème où de trop nombreuses cartes sont octroyées pour un nombre limité d'emplacements disponible. Il vaut mieux évaluer la situation avec des enquêtes de rotation sur le stationnement dans le quartier pour avoir une vue d'ensemble sur les véhicules ventouses, et en conséquence adapter le nombre de cartes à octroyer à ce secteur ou à l'hôpital (si les arrêtés nous permettent de fixer un quota par établissement...).

En résumé :

1.930 emplacements

6.320 ménages

430 cartes Entreprises pour Ste-Elisabeth

3.833 cartes Riverain

Nous n'avons pas de réclamation pertinente « billet de stationnement » dans ce secteur (mis à part pour la rue Edith Cavell et celles adjacentes au rond-point Churchill...).

Nous avons 433 cartes professionnelles actives pour les cliniques St-Elisabeth/Europe, avenue De Fré 206.